

LA VILLE DE GUYANCOURT (29 932 habitants), membre de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, est une ville universitaire qui accueille sur son territoire de nombreuses TPE et PME, ainsi que de grandes entreprises telles que le technocentre RENAULT ou le siège de BOUYGUES.

Ville en plein développement, Guyancourt cherche de façon régulière et continue à offrir à ses habitants et ses visiteurs la meilleure qualité de service possible tant par son environnement que par les nombreux services offerts à la population. Un nouveau quartier, « le quartier des savoirs », est actuellement en réflexion et se développera autour de la station de la nouvelle ligne 18 du métro (Grand Paris Express).

**RECRUTE
POUR SA DIRECTION DE LA CULTURE ET DE L'ÉVÉNEMENTIEL**

UN DIRECTEUR ARTISTIQUE (H/F)

Cadres d'emplois des Attachés territoriaux

La Ville de Guyancourt mène une politique culturelle ambitieuse dans de multiples domaines (spectacle vivant, musiques actuelles, patrimoine, arts visuels) en favorisant l'accueil d'artistes en résidence et l'accès de tous à la culture par des programmes d'actions croisant les politiques éducatives, citoyennes et sociales.

Notre collectivité est à la recherche d'un-Directeur Artistique du spectacle (H/F) pour ses Scènes 2. Sous cette appellation, Scènes 2 Guyancourt sont désormais réunies : le Théâtre de la Ferme de Bel Ebat, la Grande Salle debout de La Batterie, la salle de l'Auditorium rattachée à l'Ecole Municipale de Musique et de Danse, les Studios de répétition et d'enregistrement. Concentrés de vie, lieux d'épanouissement où l'on s'émeut, s'amuse et s'émerveille.

Dans le cadre de la politique culturelle définie par les élus et sous la responsabilité de la Directrice de la culture et de l'évènementiel, vous êtes en charge de l'animation et de l'encadrement d'une équipe de 7 personnes. Vos principales missions sont :

1/ Elaborer et mettre en œuvre le projet artistique et culturel des Scènes 2 Guyancourt :

- Impulser et proposer la programmation artistique des équipements culturels cités
- Animer avec les équipes la saison culturelle de la Ville
- Soutenir la création artistique avec des artistes associés
- Faire rayonner la programmation par la diffusion et l'accueil d'artistes renommés, faire émerger les nouveaux artistes prometteurs
- Favoriser la diffusion de spectacles pluridisciplinaires
- Travailler en partenariat avec les structures locales (établissements scolaires, pôle universitaire et lycéens, etc.) et les services de la Ville (services : jeunesse, scolaire, périscolaire, seniors, vie de quartier, etc.) dans le cadre d'une politique culturelle de proximité (action culturelle).
- Développer les partenariats avec les structures culturelles et/ou les associations/festivals moteurs afin d'augmenter la fréquentation de nos salles
- Développer les plans de communication et les réseaux sociaux avec les deux chargées de communication afin d'assurer un plus grand rayonnement de la programmation artistique.

2/ Assurer la programmation artistique et culturelle dans et hors les murs :

- Concevoir et piloter la saison culturelle en cohérence avec le public, les habitants guyancourtois et environnants pour les salles sur l'ensemble des disciplines artistiques (théâtre, musique, danse, cirque, conte, etc.)
- Être présent les soirs de spectacles et assumer la fonction de responsable unique de sécurité auprès de l'équipe présente (présence partagée à plusieurs chefs de services)
- Superviser les actions de médiation dans les projets artistiques, mettre en œuvre une programmation collaborative et transverse avec les Directions supports (services : jeunesse, scolaire, périscolaire, seniors, vie de quartier, etc.)
- Entretien et poursuivre les réseaux professionnels
- Être en lien avec les productions et les artistes
- Cibler et mettre en œuvre les accueils d'artistes en résidence

- Favoriser l'émergence de projets, de nouvelles pratiques artistiques et la sensibilisation de nouveaux publics
- Assurer une veille culturelle et territoriale sur les créations et les pratiques artistiques
- Proposer la programmation musicale à l'Auditorium de l'Ecole Municipale de Musique et Danse (EMMD) en partenariat avec la Directrice

3/ Définir une stratégie de communication de la programmation culturelle :

- Animer les plans de communication et les réseaux sociaux avec les deux chargé(e)s de communication afin d'assurer le rayonnement et une bonne fréquentation des salles
- Développer la stratégie de communication autour de la programmation culturelle et développer les médias (TV, Radios, etc.)
- Animer, planifier et contrôler les supports de communication (plaquettes de saison, flyers, supports trimestriels, affiches, etc.)
- Piloter et animer la présentation de la saison culturelle

4/ Effectuer un suivi budgétaire :

- Déterminer la programmation culturelle en fonction des enveloppes budgétaires allouées.
- Participer à la séance plénière de validation budgétaire annuelle
- Suivre le budget et participer aux recherches de financements (demande de subventions, etc.)

5/ Réaliser des évaluations :

- Evaluer les impacts de la programmation et des actions culturelles au regard des objectifs et critères de résultats
- Exploiter les résultats de l'évaluation pour les programmations futures

Profil

- Bac + 4 dans le domaine des arts et de la culture
- Expérience significative de gestion d'une structure culturelle et artistique
- Expérience significative sur la programmation culturelle
- Expérience de la mise en œuvre de programmation estivale (Vive l'été, Fête de la musique, etc.)
- Connaissance du cadre réglementaire des politiques publiques du spectacle vivant
- Connaissance du secteur du spectacle vivant, des musiques actuelles et du répertoire classique et des réseaux associés
- Connaissance des enjeux des studios de répétitions et d'enregistrement
- Connaissance en montage/démontage liés aux spectacles et concerts (fiche technique, etc.)

Poste à pourvoir dès le 1^{er} septembre 2023, par voie statutaire (mutation, détachement ou intégration directe) ou par voie contractuelle

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire (prime mensuelle, prime semestrielle et prime annuelle)
- Avantages C.N.A.S. + Amicale du Personnel
- Possibilité de télétravail avec indemnité forfaitaire
- Participation employeur mutuelle et garantie maintien de salaire
- Forfait mobilités durables

Merci d'adresser LETTRE DE MOTIVATION et CV de préférence par mail à secretariat.drh@ville-guyancourt.fr,
ou par courrier à Monsieur LE MAIRE, 14 rue Ambroise Croizat, BP 32 - 78041 GUYANCOURT Cedex

Le Maire,
Vice-Président de Saint-Quentin-en-
Yvelines,

François MORTON